L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 26 JUILLET 1887. 60me Année

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI, 26 JUILLET 1887

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes-Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix à-dit de 10 cts la ligne, voir la 7e page.

Le centenaire de la promulgation de la Constitution.

Les Etats-Unis vont célébrer solennellement le centième anniversaire de la signature, de la promulgation de leur constitution—là première tout à la fois et la plus belle en ce genre des temps modernes, en même temps que la plus durable, car elle est la seule écrite qui ait posé, du premier coup et parfaitement d'aplomb, les véritables bases de la démocratie; la seule qui ait résisté aux bouleversements presque incessants de notre siècle, le plus troublé de l'histoire; la seule qui ait la gloire d'atteindre aujourd'hui son centenaire.

Faut-il nous étonner de ce que les Américains veulent fêter cette commémoration d'une façon grandiose? Non, certes. Le sentiment qui les anime nous paraît si naturel, il s'impose à eux d'une façon si impérieuse, que nous n'avons pas besoin de les en féliciter; il nous semble même que s'ils n'y songeaient pas, le sol de Philadelphie, témoin de cet événement et de tant d'autres glorieuses choses qui ont marqué la fin du dernier siècle, de ce côté-ci de l'Atlantique, se soulèverait et que les grands morts de ce temps-là sortiraient de leurs tombeaux pour maudire leurs indignes descendants.

Il s'est passé, le 4 juillet dernier, à la Nouvelle-Orléans, un fait de même nature, qui a dû se reproduire dans toutes les grandes villes de l'Union, et dont nous avons été vivement frappés, nous dirons volontiers, émus. Entre trois et quatre heures de l'après-midi, nous ne savons combien de sociétés ou de loges des 1er, 2e et 3e districts, se réunissaient, chacune, dans son local ordinaire; puis, musique en tête, drapeau national flottant au vent, toutes se rendaient Place Lafayette. Là, devant plusieurs milliers d'hommes, des orateurs célébraient les gloires de la guerre d'affranchissement de l'Amérique et l'on y faisait solennellement la lecture de la Déclaration d'Indépendance. Qu'était-ce que cette vaste assemblée? La réunion d'une association, la plus vaste, la plus redoutable qui existe, de travailleurs apparaissant à tous les corps de métiers, et formés en vue de résister aux abus, vrais ou faux, des patrons et des capitalistes. Elle est, dit-on, une menace pour l'industrie et la société. Nous n'en croyons rien. Tant qu'elle sera dirigée de cette façon, tant qu'elle se soulle patriotique l'animera, tant qu'elle se placera sous l'égide de la loi, il n'y a, suivant nous, rien à craindre de ses agissements; tant nous avons confiance dans la noblesse du sentiment national, dans le culte des grands souvenirs historiques.

Nous avons tous en vénération, et avec raison, les hommes qui, après avoir donné à l'Amérique, en 1776, la Déclaration d'Indépendance, ont doté, en 1787, l'Union de la glorieuse Constitution dont elle a joui depuis lors, sans interruption. L'idée que nous avons d'eux est si élevée qu'ils nous semblent avoir été incapables d'aucun dissentiment entr'eux, d'aucune discussion orageuse; l'effet que nous produit leur œuvre est tel, que nous la sous-dirons volontiers comme le résultat spontané de volontés unanimes. Il n'en est rien; même entre ces hommes animés du plus pur patriotisme, il y avait des froissements d'opinions, des luttes d'intérêts. La permanence de la Confédération qui ne datait que de la veille, fut même un instant assez sérieusement menacée. La difficulté—elle semblait presqu'insurmontable—était d'accorder ensemble les droits des Etats avec le pouvoir central, de sorte que les premiers restassent intacts, sans entraver l'action supérieure du second.

Tout d'abord, il ne fut question que de réviser les Articles de la Confédération; mais ces articles laissaient tant à désirer; il fallait y opérer tant de changements, qu'on se résolut à former une nouvelle Constitution. C'est alors que fut rédigé le célèbre préambule que nous reproduisons ici—on ne saurait assez répéter ces grandes choses:

"Nous, le peuple des Etats-Unis, en vue de former une union plus parfaite, d'établir la justice, de sauvegarder la tranquillité domestique, de pourvoir à la défense commune, d'assurer le bien être général et de garantir les bienfaits de la liberté à nous-mêmes et à notre postérité, nous ordonnons et établissons la présente Constitution pour les Etats-Unis de l'Amérique du Nord."

En quoi consiste cette Constitution? Le voici en quelques mots:

Démocratie libre, représentative, basée sur le suffrage universel.

Gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple.

Le gouvernement divisé en trois pouvoirs distincts et indépendants:

Législatif ou Congrès; exécutif ou Présidence; judiciaire ou Cour Suprême.

Liberté des cultes, liberté de la parole, liberté de la presse.

Institution du jury, droit de pétition pour tous, droit de port d'armes—tous les privilèges nécessaires pour "assurer à tous les bienfaits de la liberté."

Voilà l'ensemble; il est complet; rien n'y manque, rien n'est oublié, rien n'est éludé. C'est un monde tout-à-fait nouveau qui s'ouvre devant l'humanité. Il y a eu bien des Constitutions depuis 1787; quelles conquêtes nouvelles ont-elles ajoutées à celles-là? Un ont-elles même fait autant? Beaucoup sont restées en arrière de celle des Etats-Unis, aucune ne l'a devancée.

La Convention Constitutionnelle s'était assemblée en mai; le nouveau pacte social fut signé le 17 septembre. L'assemblée était composée de cinquante-cinq membres; trente-neuf seulement signèrent; mais il y avait treize absents; trois seulement s'abstinrent ou refusèrent de signer.

Aux termes de la Constitution, il fallait, pour sa ratification, l'adoption de neuf Etats. Avant l'inauguration de Washington, le 30 avril 1789, elle avait en déjà l'assentiment de onze Etats. La Caroline du Nord et le Rhode-Island l'adoptèrent bientôt après.

Tel est, en quelques lignes, l'historique de cette Constitution, dont il s'agit de célébrer d'une façon grandiose le Centenaire. Il ne peut ici se faire rien d'officiel, attendu que la Législature n'est pas assemblée et qu'elle s'était ajournée avant la formation de la commission. Plusieurs législatures ont pu voter de larges allocations pour permettre à leurs Etats respectifs de faire grande figure dans cette solennité nationale. En ce qui concerne la Louisiane, tout doit donc dépendre de l'initiative privée, de la générosité, du patriotisme individuel. Il serait fâcheux que nous ne fussions pas représentés dignement à Philadelphie, les 15, 16 et 17 septembre (car les fêtes dureront trois jours), alors que nous seulement le Président et le chef de l'armée, mais aussi de nombreuses milices d'Etat, y assisteront.

Tel est l'objet de la circulaire que vient de lancer l'Hon. Ch. Fenner, nommé par le gouverneur McEnery pour représenter la Louisiane dans la "Commission du Centenaire Constitutionnel" Son appel est chaleureux. Il demande à la Nouvelle-Orléans, à chaque ville, à chaque bourgade, à chaque paroisse de l'Etat, d'envoyer à Philadelphie de nombreuses délégations pour prendre une part active à ce jubilé qui sera bien autrement grandiose, bien autrement national, quoique moins luxueux et moins princier, que celui de la reine Victoria. Est-ce même que l'on peut comparer ces deux événements, ces deux solennités?

L'hon. Chas. E. Fenner fait à la presse un chaleureux appel. Il compte qu'elle donnera à la célébration son appui. Il a raison; elle ne faillira pas, en cette circonstance, à une tâche qu'elle regarde comme un devoir sacré.

LOUISIANE.

Le *Rectier*, Morgan City, paroisse Ste-Marie, du 23 juillet:

Le temps est favorable aux récoltes, et les planteurs en sont dans la joie. Il est vrai qu'il fait bien chaud, mais à quoi bon s'en plaindre? cela rafraîchira-t-il l'atmosphère?

—On ne peut douter d'un brillant avenir pour la Louisiane. La construction d'usines centrales provoquera la mise en culture des terres hautes et une augmentation dans la production de la canne, attesuu qu'il y aura des lors un marché sûr pour le planteur. Le petit fermier qui ne pouvait placer ses cannes et n'avait pas les moyens de bâtir une sucrerie, se verra aussi indépendant que le gros planteur. Dans les basses terres, la ramie viendra au secours du cultivateur. Le succès obtenu, la semaine passée, par une machine à décortiquer qui tire une belle filasse ramie, résout le problème. L'eau n'attaque pas la plante; par conséquent, les terres sujettes aux inondations peuvent se couvrir de ramie; le résultat est certain. Une fois bien prise, la culture de la ramie fera d'énormes progrès et prendra la place d'autres produits qui nous font souvent défaut.

Le *Banner*, New Road, paroisse Pointe-Coupée, du 23 juillet:

Le temps a été excessivement chaud, toute cette semaine ici, mais beaucoup moins, cependant que dans les villes du Nord et de l'Ouest.

—Dans notre voisinage immédiat, il n'y a pas eu de pluie, depuis huit jours. Aussi le coton s'est-il vite remis des accidents qu'il avait éprouvés, pendant la saison si prolongée des pluies; on a pu faire beaucoup de travaux dans les champs; ce qui a encore amélioré la situation du coton.

—On nous cite des localités, où les grabots ont commencé à s'ouvrir. Dans quelques jours, il en sera de même, ailleurs. On peut compter que la cueillette aura lieu bientôt. On a complètement achevé de labourer, dans les champs de cannes. S'il n'avait pas tant plu, le travail aurait été terminé, il y a plus de dix jours.

—Tout le chemin, à partir du canal Patin, (partie supérieure,) jusqu'aux Landings Waterloo et Cook, a été très bien réparé; c'est maintenant un plaisir d'y voyager en voiture.

—On en sont les études des ingénieurs d'Etat aux levées, le long de l'Atchafalaya? Il est temps, grand temps d'en finir, car nous arrivons à l'époque où les travaux doivent commencer.

—Le Capt. Kingman, ingénieur, chargé des travaux du 4me district du Mississipi, a soumis son rapport pour le mois de juin. Il y est dit que sur les trois sections des travaux dont il a le contrôle—la rectification des Rivières Rouge et Atchafalaya; le port de la Nouvelle-Orléans: la construction et la réparation des levées, il a dépensé le mois dernier, $10,784. Le montant général dépensé sur tous les travaux, a été jusqu'à ce jour, de $977,132; il reste donc $206,590 disponibles. On m'a dit, le point de départ d'un système nouveau, par lequel, en évitant une foule de frais onéreux et inutiles, on pourra offrir aux cultivateurs des avantages inconnus jusqu'ici. Cet exemple, nous avons toute raison de le croire, sera immédiatement suivi; il en résultera, inévitablement, un profit considérable pour notre communauté.

—Mercredi, M. Welsh nous a apporté une canne de trois pieds et demi de longueur et d'un pouce et demi de diamètre. Elle avait 11 nœuds rouges; elle était très douce; elle provenait du champ de M. G. Garemal, paroisse St-Martin. M. Garemal a vingt acres de souches d'aussi belle qualité.

Le *Times*, Houma, paroisse Terrebonne, du 23 juillet:

La perspective pour les récoltes de notre paroisse n'a jamais été plus belle que cette année, surtout à l'époque où nous sommes. Allez où vous voulez, vous verrez la canne pousser d'une façon remarquable, surtout quand on se rappelle que l'année avait très mal débuté. Le maïs est en pleine maturité et tous les planteurs en attendent la récolte avec impatience. Si le temps est bon maintenant, on fera une superbe récolte de foin.

—Nous avons eu, cette semaine, une excellente pluie dans notre localité. La température en a été considérablement rafraîchie et le thermomètre est tombé de 10 degrés.

—Presque toute la semaine, le thermomètre est resté dans les 90 degrés. La chaleur a été étouffante, mais nous n'avons pas eu un seul cas d'insolation. Ces accidents sont extrêmement rares dans la paroisse Terrebonne, parce que la chaleur y est toujours tempérée par une brise soufflant continuellement de Golfe.

La Salsaparille d'Ayer guérit les affections du foie, les dérangements des femmes, les rhumatismes, et toutes les maladies du sang.

L'IMITATION DU VOL DES OISEAUX ET LA NAVIGATION AÉRIENNE.—M. Abel Hureau de Villeneuve appartient à la Société française de navigation aérienne, et il paye de sa personne quand l'occasion s'en présente. C'est ainsi qu'il vient de publier un mémoire sur l'imitation du vol des oiseaux, qui lui paraît propre à résoudre le problème de la navigation aérienne. Il a étudié spécialement et soumis à des règles précises la construction des oiseaux mécaniques. Il est allé plus loin: il en construit depuis 1868. Il annonce aussi qu'il a fait des expériences avec des appareils ayant, les uns, un poids de 300 grammes, et les autres, de 5 kilogrammes, 100 et même 1,500. Il se donne la peine d'expliquer les lois physiologiques qui permettent d'imiter artificiellement le vol des oiseaux. Un oiseau de 75 kilos doit avoir 5 mètres d'envergure, et un oiseau de 1,500 kilos doit avoir seize mètres d'envergure. Quand à la force mécanique, il faut admettre, dit-il, un kilogrammètre par kilogramme, c'est-à-dire qu'un oiseau de 75 kilogrammes doit avoir pour force motrice un cheval-vapeur. Un oiseau de 1,500 kilos a besoin de 20 chevaux.

Pour le moment, l'inventeur a fabriqué qui n'ont très joli pigeon qui se tient quelques instants en l'air. Les calculs même de M. Hureau de Villeneuve semblent suffisants pour démontrer—dit la *Liberté*—la stérilité de ce divertissement mécanique. On connaît, dans l'antiquité, les mésaventures d'Icare qui voulut imiter le vol de l'aigle: au onzième siècle, le moine anglais Olivier de Malmesbury,—au quinzième siècle, le mathématicien Jean Müller de Kœnigsberg,—au dix-septième siècle, le saltimbanque français Allard et le charlatan allemand Kook,—au dix-huitième siècle, le mécanicien Le Besnier, le marquis de Bouxville, Calais et autres,—au dix-neuvième siècle, divers inventeurs ont inutilement cherché à déterminer une locomotion quelconque en reproduisant le mécanisme tangible de la translation aérienne des volatiles.

Ils ont échoué au même titre que les nombreux inventeurs de chars ou de bateaux volants: il n'est resté de tout cela qu'un seul problème: la direction des bateaux, la la navigation aquatique paraît un leurre; il en est de même de la navigation aérienne, problème ardu, mais qui n'est pas insoluble et qui n'est pas résolu parce qu'il n'a pas l'utilité qu'on lui accorde sans en faire le bilan exact. En dehors de la direction aérostatique, il faut s'en tenir, comme navigation aérienne, au passage du boulet à travers les airs.

NOUVEAU DANGER DOMESTIQUE.—Encore un nouveau danger domestique signalé, récemment, dans une note de M. Gattier, présentée à l'Académie de médecine, de Paris, par M. Chauveau. C'est toujours le microbe qui fait des siennes.

Le vin le plus pur et le meilleur peut, paraît-il, devenir infectieux par la clarification, si, au lieu d'employer du blanc d'œuf ou tout autre collage, on se sert du sang provenant de l'abattoir et dans lequel se trouve mêlé du sang de vaches tuberculoses. On aurait pu croire que les microbes allaient en fond avec toutes les impuretés en suspension dans le vin: il n'en est rien. Les microbes tinent ce vilain endroit et se cômplaisent dans le bon vin, de sorte qu'ils passent dans les bouteilles et de la dans notre organisme.

M. Gattier croit à cette fâcheuse pérégrination, et il demande au gouvernement de l'entraver en empêchant dans les abattoirs le mélange du sang des vaches phtisiques à celui des autres animaux de l'espèce bovine. Ce serait—fait observer un journal de la capitale—une réglementation du plus, réglementation d'autant plus minutieuse et incommode que c'est après la saignée seulement que l'animal est envoyé, opération forcément appelée à précéder la constatation de l'état des poumons. Il ne faut pas s'affecter des prévisions lamentables de M. Gattier. D'abord, le sang toujours employé dans le raffinage des sucres, ne l'est que fort peu dans la clarification du vin, et en Belgique seulement on l'emploie pour la clarification du café. Ensuite, si le microbe de la tuberculose existe, il doit périr dans le vin, car il ne saurait y trouver le milieu qui lui est indispensable pour se conserver.

CACHETS DES MAISONS ROYALES.—Dernièrement,—A l'hôtel Drouot, Paris, on a vendu une collection de cachets des maisons royales et des principales familles de la France et de l'Europe. Cette collection, absolument unique en son genre, qui avait appartenu à feu Dubrunfaut, se composait de 13,000 cachets fort bien conservés et très bien arrangées dans 600 boîtes environ. Elle s'est péniblement vendue 150 francs à peine, le dixième de la somme qu'avaient coûtée les boîtes, et il avait fallu plus de vingt années d'un travail opiniâtre et de recherches continues pour réunir cette collection.

PHYSIOGÉNIE EXPÉRIMENTALE.—LE MÉCANISME DE LA MORT SOUS L'INFLUENCE DE LA CHALEUR.—Au cours de la séance du 4 juillet de l'Académie des sciences, de Paris, M. Bouchard a présenté une note du docteur Bonnal, de Nice, relative au mécanisme de la mort sous l'influence de la chaleur.

Pendant longtemps, même après l'invention du thermomètre, on a cru que l'homme ne pouvait vivre dans un milieu dont la température était supérieure à la sienne. Vers le milieu du siècle dernier, des observations météorologiques faites au Amérique et au Sénégal vinrent démontrer l'erreur de cette opinion. A partir de ce moment, les physiologistes chercherent à se rendre compte du mécanisme par lequel un tel fait peut se produire: et tandis que les uns sont d'avis qu'il faut en chercher l'explication dans la faculté que doit avoir l'être vivant de faire du froid, d'autres, et en première ligne Delaroche, pensent au contraire que cette faculté doit être rapportée au froid produit par l'évaporation, c'est-à-dire à un phénomène d'ordre purement physique.

De nos jours, la question n'est pas encore résolue, ainsi que le reconnaissent, du reste, Magendie et Cl. Bernard.

M. le Dr Bonnal, qui s'occupe depuis tant d'années des questions qui ont trait à la chaleur animale, a entrepris de résoudre ce difficile problème, et avec lui celui du mécanisme de la mort sous l'influence de la chaleur. Mais au lieu d'expérimenter sur les animaux chez lesquels on ne peut constater que des résultats *post mortem*, c'est sur lui-même qu'il a fait les expériences nécessaires. Il a été ainsi amené à se soumettre à des température très élevées et à y séjourner jusqu'au moment où la syncope allait se produire.—C'est ainsi qu'il est resté 15 minutes dans une étuve à 135 degrés, et 15 minutes dans un bain d'eau à 46 degrés. De ses nombreuses expériences M. Bonnal conclut que la mort se produit non pas, comme le pense M. Cl. Bernard, par suite de la perte des propriétés de la fibre musculaire, mais bien par la lésion directe du nerf grand sympathique. Il a remarqué que l'élévation de température animale suit toujours les désordres physiologiques et ne les précède jamais. Quant à l'influence de l'évaporation de la transpiration, M. Bonnal ne lui fait jouer qu'un rôle très secondaire et même nul quand le corps est soumis à de très hautes températures.

Les conséquences pratiques qui découlent de la connaissance de ces faits paraissent à M. Bonnal de la plus haute importance au point de vue thérapeutique. La fièvre étant la conséquence d'une lésion du système nerveux, c'est à chercher à faire rentrer celui-ci dans son état naturel que doit tendre l'effort du médecin. L'élévation de température n'est qu'un symptôme; et si dans le traitement de quelques pyrexies aiguës, et en particulier dans celui des fièvres typhoïdes, on obtient de très bons résultats des pratiques balnéaires, c'est que ce traitement a pour conséquence de modifier avantageusement le système nerveux et non parce qu'il soustrait à l'économie une quantité de chaleur plus ou moins grande.

Paf du *Charivari* contemple un monsieur fort âmélé qui flageole sur l'asphalte.

—Et dire que l'on compte sur l'alcool pour équilibrer le budget.

Un cordonnier montre sa mâchoire à un dentiste.

—Crébleu! fait celui-ci, où donc sont vos genoives?

—Ah! fait tristement l'autre, vous n'ignorez pas que les dents des cordonniers sont toujours les plus mal chaussées!

LA NOUVELLE ÉCOLE DES LANGUES VIVANTES, A PARIS.—L'Ecole des langues orientales va subir une transformation complète, par suite des travaux en cours d'exécution pour son agrandissement.

Située au coin de la rue de Lille et de la rue des Saints-Pères, cette Ecole fut installée, il y a une dizaine d'années, dans un vieil hôtel occupé autrefois par la Caisse des dépôts et consignations. Ce local devint bientôt insuffisant, et au début de cette année on a commencé un important travail pour l'agrandir, par la construction de deux nouveaux corps des bâtiments situés en bordure des deux rues dont nous parlons plus haut.

Ces deux bâtiments sont aujourd'hui terminés quant au gros œuvre. Ils se composent de deux étages sur rez-de-chaussée et ont un développement total d'environ quarante-cinq mètres. Pour leur construction, on a dû emprunter les deux tiers de l'étendue de l'ancienne cour, qui se trouve aujourd'hui réduite à environ cinq mètres de largeur sur huit mètres de longueur.

Le 6 juillet, on a commencé à enlever les échafaudages extérieurs. On va s'occuper du ravalement des murs et des travaux de plâtrage intérieurs, travaux qui seront menés avec une grande activité, de façon à pouvoir procéder, dès le mois de novembre prochain, à l'aménagement de l'Ecole ainsi agrandie.

LES DEUX GRANDS POÈTES DE LA PROVENCE.—Le Cigale a offert, le 7 juillet, une fête à Frédéric Mistral et à Louis Roumieux, les deux grands poètes de la Provence.

M. Henri Fouquier, président de la Cigale, a d'abord rendu compte des fêtes d'Aix, où le patriotisme français s'est associé à la glorification du passé historique de la Provence.

Puis il a porté un toast à Mistral, le restaurateur de la langue provençale; à Louis Roumieux, le félibre de Nîmes, dont il a été loué la verve et le cœur, et enfin à Aubanel fils, dans lequel vivent les traditions paternelles.

Frédéric Mistral a répondu en applaudissant aux efforts des Méridionaux de Paris, cigaliers et félibres, puit il a entonné sa chanson *Les Bastimes*, répétée en chœur par l'assistance.

Louis Roumieux a évoqué en termes émus le souvenir d'Aubanel, que les cigaliers fêtaient autour de la même table fraternelle, il y a un an à peine.

Il a obtenu une véritable ovation en disant son célèbre sonnet *Janjaille en paradis*.

On a enfin chanté les meilleures romances du *Romancero provençal* du félibre Félix Gras.

Un ami de M. Callnaux va le voir dans sa petite maison des Batignolles et le trouve au milieu de son jardinet avec un pantalon vert pomme.

Où donc, lui demande-t-il, avez-vous trouvé un pantalon si.... printanier!

—Oh! je ne l'ai pas trouvé; il m'a fallu le faire faire.

—Pourquoi de cette couleur?

—Je ressentais de l'inflammation, et un médecin hygiéniste m'avait dit que pour toute inflammation j'aurais à me mettre au vert.

X..... a épousé une femme très laide.

—Oh! je sais qu'elle n'est pas jolie, disait-il dernièrement à un ami: mais je voyage beaucoup avec elle en chemin de fer.

—Et alors?

—Je ne la regarde que sous les tunnels!

Un écho de Londres pnisé dans un journal anglais:

John Hammersmith, poursuivi pour bigamie, a été acquitte par le tribunal de Middlesex. Il a prouvé qu'il avait épousé trois femmes. Le juge, n'ayant pas de texte pour condamner la trigamie, l'a renvoyé "absous".

Dans un restaurant de Berlin.

—Voyez, garçon, ce bifteck est vieux de trois semaines au moins!

—Pourrais pas vous dire, monsieur, je ne suis ici que depuis quinze jours.

Dialogue entre un mendiant et une ménagère de New-York:

Le mendiant.—Ayez pitié d'un pauvre homme qui a perdu toute sa famille dans le tremblement de terre de Charleston.

La ménagère.—Mais, parbleu, je vous reconnais, c'est vous qui, l'an dernier, avez perdu toute votre famille dans les inondations de l'Ohio.

Le mendiant.—Justement. Vous voyez bien que j'ai tous les malheurs!

En correctionnelle.

—Accusé, vous vous promeniez dans les rues de Paris, armé d'un formidable gourdin, déambulant toute la nuit, assommant les passants!

—Mon président, j'engraissais trop.... Alors le docteur m'avait recommandé l'exercice.

Passe une jeune fille, d'une taille gigantesque:

—Mais'selle Eiffel, crie Dugusse!

Au ministère, à onze heures du matin, un chef de division demande un commis qui n'est pas encore arrivé au bureau.

—C'est scandaleux! s'écrie-t-il. Comment veut-on que les chefs soient zélés quand de petits employés leur donnent de pareils exemples!

Athenée Louisianais.

Concours littéraire de 1887

PROGRAMME.

Il y aura deux classes de concurrents, comprenant l'une les hommes, l'autre les femmes.

Chaque classe aura à traiter un sujet séparément.

Une médaille d'or sera accordée au meilleur manuscrit de l'une et de l'autre classe, les deux médailles étant d'gale valeur.

Toute personne résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

Le concours est ouvert à partir du 1er juin 1887 jusqu'au 25 février 1888, inclusivement.

Les manuscrits ne seront plus reçus après le 26 février; ils seront écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le *recto et les lignes*; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement les enveloppes des concurrents qui ont mérité les médailles, pour s'assurer qu'ils sont dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable.

Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée.

La présentation des prix se fera publiquement, dans une séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Les noms des lauréats seront proclamés après la lecture des manuscrits qui auront obtenu les médailles, ainsi que les noms des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise, s'exposera à être mis hors de concours.

Toute personne qui a obtenu la médaille, ne pourra plus concourir jusqu'à nouvel ordre.

Les sujets choisis sont les suivants, et devront être traités en prose.

Pour les femmes:

LES POÉSIE DE LAMARTINE.

Pour les hommes:

UN PROVERBE OU UNE COMÉDIE: la scène doit se passer en Louisiane.

Les manuscrits seront adressés au secrétaire.

Le secrétaire perpétuel,
ALFRED MERCIER.
P. O. Box 2246.

L'Agua-Cure d'Ayer est une préparation purement végétale, sans danger, et infaillible dans les maladies miasmatiques.

Les derniers combles:

Le comble du respect des lois fiscales, c'est de se munir d'un timbre pour l'acquit de sa conscience.

Le comble de l'abrutissement:
Demander si la maison militaire du président de la République est couverte en ardoises.

Enfin le comble de l'épatement pour un barbier:
Voir un omnibus raser le trottoir.

En cour d'assises.
—Comment, vous adoriez votre femme, et vous l'avez assassinée!
—Si je l'aimais, mon président! Mais à en perdre la tête!
—Alors, vous avez bien réussi.

MM. les éditeurs de l'*Abeille*.

La maladie qui sévit chez M. Lebleu, de la paroisse Calcasieu, et dont vous parlez dans vos nouvelles de la Louisiane, semble être ce que l'on appelle *sang de rate*.

Symptômes—L'animal se porte très bien, quand, tout à coup, il devient très agité, très nerveux; les yeux sont hagards, l'animal très excitable. Cette période précède l'accablement, la tristesse et la mort en peu d'heures. La maladie est incurable. Elle n'inocule. C'est par les soins hygiéniques, une nourriture moins substantielle, des boissons fraîches et surtout pures, qu'on la prévient. Les étables doivent être bien propres et la ventilation suffisante.

Malgré les apparences, cette maladie doit être placée au nombre des maladies charbonneuses. Le sang incoagulé produit constamment la pustule maligne.

Les lésions anatomiques sont: un grand gonflement de la rate, les hémorrhagies internes, surtout intestinales, et la présence constante dans le sang, d'un parasite végétal, du genre *leptothrix*.

Votre dévoué,
DR J. C. HAVA.

Les vieilles gens ont besoin d'un tonique qui les mette en quelque sorte à l'abri des infirmités. Il n'en est pas de meilleur que le Hostetter's Stomach Bitters pour les vieillards comme pour les personnes délicates de santé, il guérit entr'autres maux d'une très grande fréquence: maladies du foie, indigestion, maladies d'intestins, c'est aussi un excellent remède pour la "malaria" et le rhumatisme. Il rend les forces à l'adolescent, aux personnes débiles; donne le repos aux invalides nerveux, leur rend l'appétit. L'Ansa Hostetter est de composition végétale purement; il ne contient absolument rien de nuisible à l'estomac. Son usage est recommandé par les médecins.

Pour la débilité générale, l'émaciation, la phthisie, le Scott's Emulsion d'huile de foie de morue avec hypophosphites est un remède souverain et une nourriture précieuse. Il excite l'apétit, calme le système nerveux et fortifie le corps. Lisez: "J'ai fait l'essai du Scott's Emulsion entre autre un jeune homme que les médecins désespéraient de guérir. Depuis qu'il prend l'emulsion de Scott, sa toux a cessé, il a engraissé et ses forces lui reviennent. Selon toute apparence, sa vie sera prolongée de bien des années—JOHN SULLIVAN, infirmier à Morganza, Penn.

Décédé hier, 25 juillet, à 10 heures du matin à l'âge de 15 ans 7 mois et 14 jours, FRANK GERDE, fils de Peter Gerde et de Sarah Marshall natif de cette ville. Les amis et connaissances de la famille sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, à 10 heures. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue Prytanée, 757.

Décédé, hier, à deux heures et demie de l'après midi, à l'âge de 34 ans et 8 mois, MICHEL ANDRY, natif de la Nouvelle Orléans. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles Octave Andry, Ernest Bordelois et de son beau frère Gustave Darel, sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi, à 4 heures et demie. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue Bourgogne, 194, entre Dumaine et Ste-Anne.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.

B. TREMOULET

Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile 8 nov86—1anPP

Avis.

Bureau de la Southern Brewing Company.—Nouvelle-Orléans 26 juillet 1887.
Les porteurs de billets d'invitation pour visiter la Brasserie sont prévenus que ces cartes ne seront valables que jusqu'à samedi, 30 juillet inclusivement. Ils sont respectueusement invités à en faire usage avant cette dernière date.
Par ordre du Président
ERNEST PEAGST, Jr., Secrétaire.
26 juil—5 j

COMPAGNIE D'ASSURANCE LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.

La plus grande Compagnie du Monde contre l'incendie.

Plus de $28,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT, sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - $1,427,290.

Directeurs à la Nouvelle-Orléans:
J. F. SHRODER, Chairman;
NEWTON BUCKNER, RODOLPH WOERSE
A. DELVAILLE.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident
LARENCE F. LOW, Assistant Secrétair
12nov.'86—1an—V&C.

Quinzième Etat de Situation
—DE LA—
Compagnie d'Assurances du Peuple
De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 Déc. 1886:

PRIMES REÇUES:

Sur risques d'incendie	$104,349 76	
Sur risques de rivière	2,892 52	
Sur risques de mer	2,442 74	
		$109,685 02
Ajoutez: primes non acquises de 1885		32,267 06
		$141,952 08
A déduire: Primes remboursées, cancellées, réduction	$29,171 54	
Réassurances	6,015 57	
		35,1
		$106,764 97
Pertes, etc., payées durant la même période:		
Sur incendies	$92,459 96	
Sur les rivières	1,092 70	
Sur les mers	1,314 27	
Bons d'Etat et de ville		
Corps de Sauvetage, Board of Underwriters, traitements, frais divers, moins sauvetage et intérêts	15,849 41	
		$110,736 34
		$3,971 27

ACTIF.

Comptant, vers de recouvrement	$3,606 79
Prêts sur vers de recouvrement	1,000 00
Immeubles	14,723 15
Actions de banques et autres	34,644 79
Meubles et installation de bureau	2,270 25
Billets garantis par nantissement	1,111 66
Billets garantis par hypothèques	3,000 00
Billets à recevoir	3,000 27
	$110,350 42
	$106,379 15

Ce qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.
ERNEST PEAGST, Président.
M. POPOVICH, Vice-Président.
P. M. SCHWEIDAU, Secrétaire.

Fait et signé pardevant moi, ce 22me jour de janvier 1887.
J. BENDERNAGEL, Ne

COMPAGNIE D'ASSURANCE LIVERPOOL and LONDON and GLOBE.

La plus grande Compagnie du Monde contre l'incendie.

Plus de $28,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Toutes les pertes sont payées COMPTANT sans escompte, aussitôt qu'elles sont justifiées.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago - - $3,239,091.
Pertes payées pour l'incendie de Boston - - $1,427,290.

Directeurs à la Nouvelle-Orléans:
J. F. SHRODER, Chairman;
NEWTON BUCKNER, RODOLPH WOERSE
A. DELVAILLE.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire Résident
LARENCE F. LOW, Assistant Secrétair
12nov.'86—1an—V&C.

Quinzième Etat de Situation
—DE LA—
Compagnie d'Assurances du Peuple
De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 Déc. 1886:

PRIMES REÇUES:

Sur risques d'incendie	$104,349 76	
Sur risques de rivière	2,892 52	
Sur risques de mer	2,442 74	
		$109,685 02
Ajoutez: primes non acquises de 1885		32,267 06
		$141,952 08
A déduire: Primes remboursées, cancellées, réduction	$29,171 54	
Réassurances	6,015 57	
		35,1
		$106,764 97
Pertes, etc., payées durant la même période:		
Sur incendies	$92,459 96	
Sur les rivières	1,092 70	
Sur les mers	1,314 27	
Bons d'Etat et de ville		
Corps de Sauvetage, Board of Underwriters, traitements, frais divers, moins sauvetage et intérêts	15,849 41	
		$110,736 34
		$3,971 27

ACTIF.

Comptant, vers de recouvrement	$3,606 79
Prêts sur vers de recouvrement	1,000 00
Immeubles	14,723 15
Actions de banques et autres	34,644 79
Meubles et installation de bureau	2,270 25
Billets garantis par nantissement	1,111 66
Billets garantis par hypothèques	3,000 00
Billets à recevoir	3,000 27
	$110,350 42
	$106,379 15

Ce qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.
ERNEST PEAGST, Président.
M. POPOVICH, Vice-Président.
P. M. SCHWEIDAU, Secrétaire.

Fait et signé pardevant moi, ce 22me jour de janvier 1887.
J. BENDERNAGEL, Ne

Avis.

M. H. F. HALL se retirant de la maison